



ASSJ Badminton

RÈGLEMENT INTERNE JEUNES (Junior inclus) Saison 2021/2022

Vous trouverez toutes les infos sur la vie du club, résultats, convocations aux tournois, et bien plus encore sur le site:

<http://www.assj-badminton.fr/>

Vous pouvez aussi envoyer des messages à l'adresse mél:

assjbadminton@free.fr



Préambule : Toute adhésion à l'ASSJ Badminton suppose l'acceptation, sans réserve, des statuts, des règles de fonctionnement et le respect de celles-ci.

INSCRIPTION

TARIFS

Le prix de la licence jeune pour la saison 2021/2022 est de **73€** (71€ pour la licence + 2€ pour le magazine de la fédération), 43€ étant reversés à la Fédération Française de Badminton, la Ligue et du CODEP87.

Pour les enfants de moins de 10 ans (Minibad et poussins), le tarif est de **55€**.

Une réduction de 10€ sera consentie à partir de la troisième licence pour un même foyer.

Les Tickets CAF, Coupons-sport, Chèques-vacances, Pass'Club et bons de réduction Hyper U sont acceptés, ainsi que 5% de remise aux possesseurs de la carte COOP Atlantique. Tous ces avantages sont cumulables.

ATTENTION : en raison des problèmes sanitaires ayant écourtés la saison dernière, le club fait un gros effort financier et les tarifs seront de 10€ pour tous les jeunes qui renouvelleront leur licence. La Ligue rembourse en plus 10€ sur demande en remplissant le formulaire disponible à cette adresse : <https://bs.ms/gyaEZh>

DOCUMENTS NÉCESSAIRES A L'INSCRIPTION

SEUL UN DOSSIER COMPLET SERA PRIS EN COMPTE POUR LA DEMANDE DE LICENCE.

Ce dossier devra être remis au responsable des licences (Nicolas Viers) le plus rapidement possible:

- Fiche de renseignements de ce règlement remplie et signée,
- Certificat médical obligatoire portant la mention de « **Certificat médical de non contre-indication** », si l'ancien date de plus de 3ans. Sinon le questionnaire de santé FFBaD dument rempli et signé. Si l'enfant est mineur il faudra la signature du représentant légal.
- Un chèque de **règlement** établi à l'ordre de «**ASSJ Badminton**».
- Formulaire de prise de licence de la FFBaD.
- Une photo d'identité de l'enfant si c'est sa première licence.

Les formulaires médicaux nécessaires pour la demande de licence sont fournis avec ce règlement. Ils sont aussi disponibles sur le **site Internet** de l'ASSJ¹

ENTRAÎNEMENTS

SÉANCES

Les séances auront lieu au gymnase Pierre DUPUY, rue Léo Lagrange à SAINT-JUNIEN (près de la piscine municipale) les mercredi de 18h à 20h :

- de 18h à 19h est consacré à la catégorie Minibad et poussins encadrés par un entraîneur diplômé,
- de 18h à 20h est consacré aux jeunes de benjamins à juniors encadrés par des entraîneurs diplômés.

Pendant les vacances scolaires, il n'y a pas d'entraînement encadré mais les enfants peuvent venir jouer sous la responsabilité de leurs parents. Tous les membres du bureau sont des bénévoles qui s'efforcent d'honorer leurs engagements (notamment l'ouverture du gymnase pour les entraînements), mais ceux-ci sont tributaires de leur vie personnelle, familiale et professionnelle.

MATÉRIEL

Les volants sont fournis par le club gratuitement pour les entraînements et les compétitions. Ils représentent un coût important² dans le budget du club, il est demandé aux joueurs d'en prendre particulièrement soin. Les joueurs se doivent de respecter le matériel mis à leur disposition.

¹ <http://www.assj-badminton.fr>

OBLIGATIONS DES PARENTS

Les parents doivent s'assurer de la présence d'un responsable en début de séance et sont invités à récupérer leurs enfants dans le gymnase en fin de séance. La sécurité de l'enfant dépend de la stricte observation de ces règles.

Pour tout enfant venant seul à une séance d'entraînement ou repartant seul, les familles auront soin d'en informer les responsables des séances par écrit, que cela soit régulier ou ponctuel.

Il reste évident que la responsabilité du club et de ses dirigeants ne peut être effective que dans l'enceinte du gymnase.

COMPÉTITIONS

· INSCRIPTION

Les inscriptions aux tournois se font **UNIQUEMENT** sur le site internet du club (Rubrique « Tournois »).

Pour participer à la compétition, il suffit de s'inscrire avant la date limite indiquée.

Il ne sera fait aucune vérification des classements et des séries d'inscriptions, soyez donc attentifs et précis lors de votre inscription.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite.

Les convocations sont envoyées par les organisateurs de la compétition au responsable des compétitions de l'ASSJ Badminton quelques jours avant.

C'est au joueur de consulter le **site Internet**³. (Rubrique « Tournois » pour connaître son horaire de convocation.

· COÛT DE L'INSCRIPTION

Les frais d'inscriptions aux tournois sont entièrement pris en charge par le club.

Tous les frais annexes (buvette, repas, hébergement, petit déjeuner) sont entièrement à la charge du joueur.

· FORFAIT LORS D'UNE COMPÉTITION

Tout forfait à un tournoi oblige la présentation d'un certificat médical. En cas de non réponse à cette obligation, la totalité des frais d'engagement devront être remboursés au club par le joueur.

De plus, une interdiction de compétition de 2 mois peut être prononcée par la Commission d'arbitrage de la Ligue du Limousin de Badminton en application du règlement fédéral.

· TRANSPORT

Les dirigeants ne sont pas tenus d'assurer le transport des jeunes vers les lieux de compétition.

Ils s'efforceront cependant de les organiser, en comptant sur la présence des parents, à tour de rôle, selon leurs disponibilités.

La proposition d'une compétition jeune n'implique pas obligatoirement la présence d'un responsable du club lors de celle-ci.

· JEUNES SURCLASSES EN SENIOR

En ce qui concerne les jeunes qui veulent jouer en senior, les conditions d'inscriptions, de participation aux frais d'inscriptions et d'achat de volants sont les mêmes que pour les seniors.

² Une boîte de 12 volants plumes coûte environ 15€.

³ <http://www.assj-badminton.fr>

Il est précisé que sur les tournois, aucun encadrement n'est assuré par le club (transport, surveillance, coaching...). Il en va donc de la responsabilité des parents ou accompagnants. En cas de problème survenu à un jeune non encadré, le club ne pourrait être tenu responsable. Pour participer à la compétition, il suffit de s'inscrire avant la date limite, en complétant les rubriques indiquées. **Il ne sera fait aucune vérification des classements et des séries d'inscriptions, soyez donc attentifs et précis lors de votre inscription.**

PARTENARIAT

L'ASSJ Bad à un partenariat sportif permettant aux licenciés du club d'avoir des tarifs préférentiels sur le textile et matériels de badminton.

· **BADABOUM/LARDESSPORTS :**

De nombreuses réductions sont proposées. Voir avec les membres du bureau pour avoir plus d'informations.